



Sainte-Cécile-de-Milton

NOTRE

Actualité

N° 93

JANVIER 2023



En partant de l'arrière, de gauche à droite : 1^{re} rangée : Martin Bruneau, président, Ginette Prieur, administratrice, Nathalie Lachapelle, secrétaire, Lyne Paradis, trésorière 2^e rangée : Anika Scott, administratrice, Évelyne Lussier, administratrice, Rebecca Vandal, administratrice, Katy Bernier, administratrice. 3^e rangée : Jacqueline Lussier Meunier, administratrice et Pierre Bernier, administrateur.
Absente de la photo : Karine Laplante, administratrice

LES LOISIRS STE-CÉCILE INC.

Les Loisirs Ste-Cécile Inc. est un organisme sans but lucratif piloté par des bénévoles passionnés et impliqués dans leur communauté. Sa mission consiste à la création d'activités spéciales pour les citoyennes et les citoyens de la Municipalité, pour tous les âges.

Fort de ses dernières réalisations (sa collaboration à la Fête nationale du Québec en 2022, les activités extérieures lors des festivités d'Halloween et plus récemment, l'Atelier des lutins), le comité est actuellement formé de onze membres créatifs qui donnent généreusement de leur temps, pour notre plus grand plaisir! Et les projets à venir sont nombreux! Les membres prévoient déjà les activités thématiques pour l'année 2023. Nous pouvons dès maintenant annoncer

la prochaine Fête des neiges prévue le 11 février 2023 au parc des Générations! Jeux, animations, feu de joie et sculptures sur glace sont au programme. Il ne manquera que vous pour faire de cet événement une journée parfaite!

Les Loisirs Ste-Cécile Inc. a été incorporé en 1968. L'organisme est depuis un joueur de première importance pour la vie communautaire de Sainte-Cécile-de-Milton. Ses activités invitent aux rassemblements et tissent des liens forts entre les gens de la communauté.

L'organisme est toujours prêt à accueillir de nouveaux joueurs! Vous souhaitez vous impliquer? Écrivez au : loisirmilton@gmail.com.

MOT ^{du} MAIRE

Chères citoyennes,

Chers citoyens,

Une année se termine, une autre débute. 2023 sera une année de réflexion pour le conseil, sur ce que nous voulons faire, quand le faire, avec qui le faire et comment le faire. Je sais, ça fait beaucoup de faire. Justement, nous sommes à la croisée des chemins entre tout ce que nous avons fait au fil des dernières années, ce qu'il reste à faire, et ce que nous souhaitons faire, ou plutôt ce que vous souhaiteriez que l'on fasse ensemble.

Le mot ENSEMBLE, prend tout son sens. J'aimerais, dans les premiers mois de l'année, que nous prenions un instant pour échanger avec vous, vous partager notre vision, mais surtout, vous entendre, comment *vous*, vous voyez le développement de notre communauté, et ce, en toute transparence et franchise.

Notre communauté a évolué au cours de la dernière décennie, et c'est bien ainsi. Nous aurons des opportunités pour de grands projets, nous aimerions vous en faire part, partager nos réflexions, et l'avancement de certains d'entre eux. Si vous avez jeté un coup d'œil sur le feuillet du budget 2023, vous aurez sans doute remarqué qu'il y a plus de 14 millions en investissements possibles dans le cadre de notre plan triennal. C'est majeur. Le conseil discutera en janvier/février de la meilleure formule à utiliser pour que l'échange que nous pourrions avoir avec vous soit des plus productif.

On parle beaucoup d'infrastructures, mais il n'y a pas que cela. On peut penser aux services administratifs offerts, à l'offre loisir, aux types d'activités que vous aimeriez voir chez nous. Bien sûr, tout ça a un coût et c'est justement pour cette raison que nous voulons échanger avec vous. Nous nous retrouvons présentement dans un contexte financier enviable qui nous permet de faire des choix possibles et de prendre des décisions pour notre avenir et le bien-être de notre population. Ces choix, nous voulons les faire avec vous. C'est donc un rendez-vous d'échange et de partage que nous vous proposons, espérant vous y accueillir en grand nombre.

Au nom de toute l'équipe municipale, nous désirons vous transmettre à tout un chacun nos meilleurs souhaits en cette nouvelle année et au plaisir de se croiser et d'échanger ensemble en 2023.

À vous tous,
Bonne Année 2023
Paul Sarrazin



COIN ^{des} ORGANISMES



LA FÊTE DES NEIGES

**VENEZ VOUS AMUSER
EN FAMILLE!**

**SAMEDI 11 FÉVRIER
13 H À 16 H**

**SITE DE LA PATINOIRE
PARC DES GÉNÉRATIONS**



**C'EST LE
RETOUR
DES DANSES
DE LA FADOQ!**

Les 2^e vendredis
de chaque mois

dès le
10 février 2023

20 h à 23 h

Salle
communautaire

Information : Lucienne Riel
450 361-2776

Danse
comme si personne
ne regardait!



**CUISINEZ EN GROUPE
POUR LE PLAISIR
ET LES ÉCONOMIES!**

**LES MARDIS AVANT-MIDI
SALLE COMMUNAUTAIRE**

**INSCRIPTION
MARTINE ST-GERMAIN
450 776-6616 P. 5**

Ouvert à tous!
Venez l'essayer!

**CUISINES
COLLECTIVES**
Haute-Yamaska



NOUVELLE SESSION HIVER 2023

Les ateliers se tiennent toujours à 19 h | au presbytère, 345 rue Principale

18 janvier Bas de laine (tricot)
15 février Broderie
15 mars Étui à CD

19 avril Scrapbooking
17 mai Chiffon à récupérer
14 juin À déterminer

Information : Yvette Lussier | 450 378-8644

• MAILLE 100% FABRIQUÉE À SAINTÉ-CÉCILE-DE-MILTON •



Des ateliers sont
aussi disponibles
sur demande!



PRENEZ GARDE AUX CENDRES!

Les cendres peuvent se raviver rapidement si elles sont placées à proximité de matières combustibles.

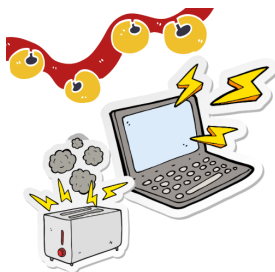
Vous devez les conserver dans un contenant métallique jusqu'à ce qu'elles soient complètement refroidies avant de vous en départir.

Une période de repos d'un minimum de 14 jours est recommandée. Pour éviter un incendie, vous devez humidifier vos cendres avec de l'eau avant de les déposer dans le bac.

Les cendres de bois seulement sont acceptées dans le bac brun. Considérez cependant que les autres matières organiques sont hautement combustibles (boîte de pizza en carton, feuilles mortes, essuie-tout, etc.) tout comme votre bac qui est en plastique!

Les cendres de briquettes et de barbecue ne sont pas acceptées dans le bac brun et doivent être placées aux ordures.

QUE FAIRE AVEC ...



LES LUMIÈRES DE NOËL DÉFECTUEUSES, LES GUIRLANDES OU APPAREILS ÉLECTRONIQUES?

Toutes ces matières peuvent être apportées aux éco-centres pour être récupérées. Aucune d'elle n'est acceptée dans la collecte des matières recyclables.

Les lumières de Noël, les guirlandes peuvent se coincer dans l'équipement du centre de tri et occasionner des bris. Tandis que les appareils électroniques contiennent des composantes dangereuses pour l'environnement. Ils doivent être récupérés à un point de dépôt, comme les éco-centres à Granby et Waterloo.



JANVIER

COLLECTE DES ARBRES DE NOËL NATURELS À METTRE AU BORD DE LA ROUTE LE DIMANCHE 8 JANVIER!

Le service de collecte des matières résiduelles de la MRC de La Haute-Yamaska ramassera bientôt vos arbres de Noël naturels après les Fêtes. Il suffit de les sortir le dimanche 8 janvier et ils seront collectés au cours de la semaine qui suit. Les arbres collectés seront par la suite revalorisés !

CALENDRIER DES COLLECTES 2023

Au cours des dernières semaines était distribué le calendrier des collectes de matières résiduelles.

Le calendrier numérique est également disponible en ligne au [GENEDEDJETER.COM!](https://www.genedejeter.com)



INFOS EMPLOIS

PRÉPOSÉ.E À LA PATINOIRE POSTE SAISONNIER

La Municipalité est à la recherche de personnel saisonnier pour effectuer les diverses tâches permettant de donner ou redonner un aspect soigné aux installations dont on lui confie l'entretien, tout en maintenant un état de propreté et de sécurité constant.

La personne devra, entre autre, veiller à l'entretien et au déneigement des glaces et s'assurer que les installations soient propres et sécuritaires.

Poste saisonnier | temps partiel (environ 20 heures par semaine)
Soirs et fins de semaine.

POUR POSTULER : Faites nous parvenir votre cv au
viecommunautaire@miltonqc.ca



CAMP DE JOUR 2023

ACCOMPAGNATRICE/ACCOMPAGNATEUR AU CAMP DE JOUR

SOMMAIRE

Sous la responsabilité de la personne responsable des loisirs, de la vie communautaire et des communications, le ou la titulaire du poste agit à titre de personne ressource à l'égard de l'équipe d'animation composée de 6 à 8 animateurs.

DESCRIPTION DES TÂCHES

- Aider à organiser et réaliser la programmation du camp de jour et du service de garde;
- Agir comme personne-ressource à l'égard de l'équipe d'animation pour les situations complexes;
- Être responsable de 1 à 3 enfants présentant des difficultés;

EXIGENCES DE L'EMPLOI

Être âgé d'au moins 17 ans;
Avoir un réel intérêt pour les enfants;
Avoir un très grand sens des responsabilités, de l'organisation et de l'initiative;
Être reconnu pour son sens du leadership, son dynamisme et son sens de la créativité;
Être diplômé DAFA;
Avoir complété au moins une année d'études post-secondaires dans un domaine connexe à l'emploi.

HORAIRE : LUNDI AU VENDREDI, À TEMPS PLEIN du 28 juin au 18 août 2023 (± 40 h / semaine).

SALAIRE : Selon la politique salariale adoptée en vigueur.

ANIMATEUR/ANIMATRICE DE CAMP DE JOUR

DESCRIPTION DES TÂCHES :

Planifier, organiser et animer des activités pour un groupe d'enfants placé sous sa responsabilité, âgés entre 4 et 12 ans, tout en assurant leur sécurité.

EXIGENCES DE L'EMPLOI :

Être âgé d'au moins 15 ans;
Avoir le sens des responsabilités, faire preuve de maturité, avoir de l'initiative, un esprit d'équipe et du leadership;
Détenir son diplôme aux fonctions d'animateurs (DAFA) ou être disponible pour suivre la formation (33 heures) avant la période d'emploi.

HORAIRE : LUNDI AU VENDREDI, À TEMPS PLEIN 28 juin au 18 août 2023, 7 h à 18 h (± 40h/semaine) afin de répondre aux besoins du camp de jour, du service de garde et des rencontres de planifications et formations.

SALAIRE : Selon la politique salariale adoptée en vigueur.

CHEF D'ÉQUIPE DE CAMP DE JOUR

SOMMAIRE

Sous la responsabilité de la personne responsable des loisirs, de la vie communautaire et des communications, le ou la titulaire du poste agit à titre de personne ressource à l'égard de son équipe d'animation composée de 6 à 8 animateurs.

DESCRIPTION DES TÂCHES

- Aider à organiser et réaliser la programmation du camp de jour et du service de garde;
- Planifier, organiser et superviser les sorties du camp de jour;
- Appliquer et faire respecter le code de vie et les règlements du camp de jour;
- Agir à titre de personne-ressource à l'égard de son équipe d'animation;
- Assurer la sécurité des enfants, des lieux et du matériel en tout temps;
- Communiquer efficacement avec les différents acteurs du milieu (parents, enfants, animateurs, etc.);
- Évaluer l'équipe d'animation quelques fois durant l'été et rédiger un rapport de camp de jour à la fin du camp de jour;
- Toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES DE L'EMPLOI

Être âgé d'au moins 18 ans
Avoir un réel intérêt pour les enfants,
Avoir un très grand sens des responsabilités, de l'organisation et de l'initiative
Détenir un sens du leadership, du dynamisme et de la créativité;
Être diplômé DAFA
Être disponible pour tous les événements liés au camp de jour, la planification des activités avec les animateurs, les réunions de début d'été, etc.

HORAIRE : LUNDI AU VENDREDI, À TEMPS PLEIN vers la fin avril au 18 août 2023 (± 40 h / semaine).

SALAIRE : Selon la politique salariale adoptée en vigueur.



La Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton vise à offrir à son personnel un environnement de travail exempt de harcèlement et de discrimination et invite les femmes, autochtones, minorités visibles et ethniques et les personnes handicapées à nous faire parvenir leur candidature.

POUR POSTULER

Achemine nous ton CV ainsi qu'une lettre d'intérêt par courriel au viocommunautaire@miltonqc.ca au plus tard le 24 février 2023 à midi.

ICI...MOI JE LE VIS!

PATINOIRE ET ANNEAU PARC DES GÉNÉRATIONS

**Dès que Dame nature le permettra*

Heures d'ouverture du chalet

En semaine : 8 h à 20 h

Fin de semaine : 11 h à 22 h

POUR CONNAÎTRE L'ÉTAT DE LA GLACE



www.miltonqc.ca



[@MunicipaliteSainteCeciledeMilton](https://www.facebook.com/MunicipaliteSainteCeciledeMilton)



Sainte-Cécile-de-Milton



Inscrivez-vous au www.defichateaudeneige.ca pour courir la chance de gagner des cartes-cadeaux! Vous avez du 9 janvier au 13 mars 2023 pour le faire!

LICENCE DE CHIEN



Chaque début d'année, tous les propriétaires de chiens doivent procéder à leur enregistrement en achetant la licence au coût de 25 \$.

Au plus, le nombre de chien autorisé par unité est de **deux (2)**.

* Paiement par chèque ou comptant seulement
Informations et achat à l'Hôtel de Ville
112, rue Principale | 450 378-1942

SÉANCES DU CONSEIL

CALENDRIER 2023

16 janvier	10 juillet
13 février	14 août
13 mars	11 septembre
10 avril	10 octobre
8 mai	13 novembre
12 juin	4 décembre

Séance spéciale sur le budget 2024
11 décembre

VERSEMENTS DES TAXES

CALENDRIER 2023

6 mars	10 juillet
17 avril	21 août
29 mai	2 octobre

Les comptes de taxes sont envoyés à partir du 3 février

LES PILES USÉES SONT RECYCLABLES!

Utilisez ces points de dépôts pour en disposer de façon responsable :
Hôtel de ville | Écocentre



Astuces pour le tri des déchets

Soyez judicieux en matière de déchets et triez-les !



Plastiques recyclables Matières acceptées



Bouteilles, contenants, pellicule plastique, sacs en plastique (ensachés), bouteilles de détergent, etc. Trouvez le logo déterminant le type de plastique sur la matière à recycler!



Résidus compostables Matières acceptées



Papier journal, boîtes de pizza, moules à muffins en papier et papier parchemin, filtres à café et sachets de thé en papier, essuie-tout, papier à main et mouchoirs, assiettes, serviettes de table et nappes en papier, litière et excréments d'animaux domestiques (en vrac ou dans des sacs de papier), cheveux, poils et poussière, bran de scie, écorce et copeaux de bois non traités et non peints, brochettes et cure-dents en bois, etc.

Matières refusées au compost

TOUTES les matières en plastique dites compostables, y compris les couverts et sacs à compost;
Tasse à café à usage unique;
Lingettes compostables ou biodégradables;
Animaux morts ou résidus de débitage.

JANVIER 2023

8		Dans la semaine, collecte des sapins naturels
11		Collecte des ordures ménagères
16	19 h 30	Séance publique mensuelle Centre communautaire, pour tous
17	8 h 30	Toast et Café Bienvenue aux 50 ans et plus!
18		Collecte des matières recyclables
25		Collecte des ordures ménagères

FÉVRIER 2023

1	 	Collecte des matières recyclables et organiques
8		Collecte des ordures ménagères
10		Danses de la FADOQ dès 20 h Salle communautaire
11	 	Fête des neiges dès 13 h Parc des Générations
13	19 h 30	Séance publique mensuelle Centre communautaire, pour tous
14	8 h 30	Toast et Café Bienvenue aux 50 ans et plus!
14		Saint-Valentin
15		Collecte des matières recyclables
22		Collecte des ordures ménagères
27	27 février au 3 mars	Relâche scolaire

Heures d'ouverture de l'hôtel de ville

Lundi	8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Mardi	8 h à 12 h et 13 h à 17 h 30
Mercredi	8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Jeudi	8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi	Fermé



CONSEIL MUNICIPAL

Paul Sarrazin, maire

450 378-1941 | 450 777-6717 | maire@miltonqc.ca

Ginette Prieur, conseillère siège 1

450 372-6517

Sylvain Roy, conseiller siège 2

450 378-6909

Johanna Fehlmann, conseillère siège 3

450 777-5629

Jacqueline L. Meunier, conseillère siège 4

450 378-6809

Pierre Bernier, conseiller siège 5

450 776-6218

Sylvain Goyette, conseiller siège 6

450 777-1346

ADMINISTRATION | 450 378-1942

Yves Tanguay, directeur général et greffier-trésorier

direction@miltonqc.ca | poste 122

Francis Pelletier, directeur général adjoint, administration et finances

comptabilite@miltonqc.ca | poste 123

Adréa Olivarez, adjointe à la direction

greffe@miltonqc.ca | poste 127

Karine Laplante, responsable des loisirs, de la vie communautaire et des communications

viecommunautaire@miltonqc.ca | poste 126

Sofiane Fiala, responsable service de l'urbanisme

urbanisme@miltonqc.ca | poste 132

Luc Ménard, responsable des travaux publics

travauxpublics@miltonqc.ca | poste 133

France Tremblay, réceptionniste

mun@miltonqc.ca | poste 121